L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 31 AOUT 1849.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 31 AOUT 1849.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR: **ALEXANDRE DECLOUET.**

LIEUTENANT-GOUVERNEUR: **DUNCAN F. KENNER.**

AUDITEUR DES COMPTES: **LOUIS BORDELON.**

CONGRES.

PREMIER DISTRICT: **O. P. JACKSON.**

DEUXIEME DISTRICT: **CHARLES M. CONRAD.**

INVASION DE CUBA.—Nous lisons dans l'*Express* que des meetings se tiennent tous les soirs à New York, les uns secrètement, les autres publiquement. On fait de vastes préparatifs pour une expédition secrète dont le but est caché aux individus qui s'enrôlent. Les chefs seuls ont le mot d'ordre. On s'organise par compagnies de cent hommes, selon les règles de la hiérarchie militaire. Cette coalition est devenue formidable. Il y a quelques jours un meeting a été convoqué à Lafayette Hall; le colonel Carr présidait l'assemblée. Un grand nombre de volontaires se sont enrôlés à raison de sept piastres par mois et moyennant une rétribution de mille piastres qui leur sera payée à la fin de l'année. Ils devaient s'embarquer sous peu, mais ils ignoraient complètement l'endroit où on les menait. Les chefs donnaient à entendre qu'ils allaient en Californie.

Ils ont promis cependant de dévoiler le but de l'expédition le jour même que le navire mettrait à la voile. Quelques uns des *enrôlés* croient naïvement qu'on va leur faire doubler le cap Horn et les débarquer sur les rives dorées du Sacramento; d'autres pensent qu'ils vont se battre contre les sauvages du Yucatan. Les plus sensés disent qu'on les mène à Cuba, et cela en dépit de la proclamation du président.

Les membres de l'expédition sont des jeunes gens inoccupés, pleins de santé, vigoureux, téméraires et ne reculant devant aucune aventure si périlleuse qu'elle soit. La plupart ont fait la campagne du Mexique et ils montrent aujourd'hui autant d'ardeur à tenter une nouvelle conquête qu'ils en ont mise naguère à s'emparer des provinces et des villes mexicaines.

Nous aurons bientôt de leurs nouvelles.

JAPON.—Le gouvernement américain est appelé depuis quelque temps à donner des preuves nouvelles de sa puissance et de son énergie. Nous en avons fini avec le Mexique, et voilà qu'un événement de Rey compromet nos relations avec l'Espagne ou plutôt avec l'île de Cuba. En attendant que cette affaire se dénoue, il nous arrive d'outre-mer de très graves nouvelles. Nous en avons déjà fait mention hier; mais nous allons ajouter de nouveaux détails.

Il y a environ un an et demi le navire baleinier américain *Lagoda* fit naufrage sur les côtes du Japon. Quinze matelots purent gagner la terre et furent aussitôt saisis par les autorités, qui leur firent subir les traitemens les plus odieux. Ils furent jetés en prison où l'un d'eux ne tarda pas à succomber et un autre, lassé jusqu'au désespoir par ces horribles privations qu'il subissait, se suicida.

Nous avons parlé de prison, c'est une cage que nous aurions dû dire, car l'étroite cellule où chaque matelot a été renfermé séparément ne mérite pas d'autre nom. Il n'est pas de tortures que l'on ne leur ait infligé. La faim, la soif, l'insomnie causée par un régime abrutissant, ils ont tout souffert. Ce temps de véritables martyrs, et leur agonie se fût prolongée indéfiniment, si le commodore *Geisenger*, commandant notre escadre de la Chine, n'eût détaché le navire *Preble* pour aller réclamer la remise de leurs personnes. Les autorités n'ont pas osé persister à la demande nettement formulée de nos officiers, et les malheureuses victimes de la cruauté japonaise ont été enfin rendues à la liberté.

Il y a déjà quelque temps, en 1846, un autre de nos navires baleiniers, le *Lawrence*, s'était perdu sur les mêmes côtes inhospitalières et huit matelots avaient pu atteindre le rivage. Durant dix-sept mois ils furent traités avec la dernière rigueur par les satellites du gouverneur. Eux aussi avaient été mis *en cage*; et c'est en cage qu'ils furent transportés à fond de cale, de port de mer en port de mer, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint Nangasaki. Un des malheureux ayant cherché à s'enfuir fut mis à mort, un autre fut forcé de fouler aux pieds la croix—animosité commune établie dans l'île depuis l'expulsion des Portugais il y a plus de deux siècles.

Nous espérons que le général Taylor prendra des mesures énergiques pour punir la race odieuse et cruelle qui habite le Japon. Tous ces gouvernemens barbares sont destinés à succomber tôt ou tard devant les progrès de la civilisation.

Les autorités du Japon ont eu la témérité de maltraiter nos marins; montrons-leur ce que peut une puissance chrétienne; prouvons à leur grand empereur—ils sont, si nous ne nous trompons, affublés d'un magot de ce nom—prouvons, disons-nous, à Sa Majesté l'Empereur, qu'il y a par delà les Océans une république qui sait protéger ses citoyens et les couvrir de son égide sur toutes les mers et tous les continens.

Le président des Etats-Unis a reconnu M. José Albino Barelli comme vice-consul du Portugal pour le port de la Nlle-Orléans.

MONTRÉAL.—On écrit de Montréal que le choléra a entièrement disparu de cette ville, mais que l'incendie s'est substitué au fléau. Les flammes ont dévoré dans la nuit du 21 au 22 courant Cyrus Hotel, un des plus beaux édifices de Montréal, et quatre grands bâtimens. On attribue cet incendie à la malveillance.

Le gouvernement a adressé au Maire de Montréal une lettre dans laquelle il demande à ce magistrat s'il ne peut pas maintenir l'ordre dans la ville. Le Maire a convoqué immédiatement le Conseil Municipal. On a délibéré longuement, mais on n'a pris aucune mesure définitive, et le Maire a écrit au gouvernement qu'il n'osait donner aucune garantie.

SIR JOHN FRANKLIN.—SIR GEORGE SIMPSON a achevé sa tournée d'inspection dans les territoires de la Baie d'Hudson et dans les établissemens du Nord-Ouest. Nous apprenons par le *Courier* de Montréal qu'il est arrivé dans cette ville le 13 courant. Le *Courier* ajoute que Sir George Simpson n'a découvert aucun vestige de l'expédition de Sir John Franklin. Nulle trace du navigateur anglais. On attend maintenant le retour de Sir John Richardson, qui lui aussi a été envoyé à la recherche des explorateurs, et qui doit revenir à Montréal le mois prochain.

MEETING EN FAVEUR DES HONGROIS.—Un grand meeting de sympathie en faveur des Hongrois a eu lieu à Philadelphie le 20 de ce mois. Les citoyens se sont réunis dans Independance Square, là même où l'indépendance américaine a été proclamée pour la première fois. L'hon. Geo. M. Dallas, l'ex-vice-président des Etats-Unis devait présider le meeting, mais une indisposition l'en ayant empêché, il a été remplacé par le colonel James Page. Les différens orateurs qui se sont fait entendre ont su communiquer à la foule leur enthousiasme pour la cause sacrée de l'indépendance hongroise, et leurs paroles ont été saluées d'applaudissemens et de *cheers* qui ont tenu la cité éveillée jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les résolutions d'usage ont été adoptées.

LE CHOLÉRA SUR MER.—Le navire *Oxford*, parti de Liverpool le 15 juillet, est arrivé à New-York le 22 courant dans un état presque aussi piteux que le *Sheridan*. Il y a eu à bord pendant la traversée quarante-cinq cas de choléra dont vingt-et-un se sont terminés fatalement. La maladie n'a régné sur le bâtiment que du 2 au 9 août.

LE CHOLÉRA.—Le comité sanitaire de New-York a accusé avant-hier, dit le *Courrier des Etats-Unis*, 59 cas et 23 décès cholériques; hier 70 cas et 20 décès. Il reste 108 malades dans les hôpitaux.

L'épidémie est à peu près stationnaire à Brooklyn: le nombre des morts s'y est élevé à 21 depuis deux jours.

Au dehors, Boston seul continue à enregistrer chaque jour des listes de mortalité.

STEAMERS.—Le steamer *Hermann* a quitté le port de New-York, le 20 de ce mois, pour Southampton et Brême, avec une soixantaine de passagers. Il y avait à bord une somme de soixante mille piastres en espèces.—L'*America* a dû partir le 22.—On attendait à New-York le *Canada* qui doit apporter des nouvelles d'Europe jusqu'au 9 août.

MINNESOTA.—Les premières élections du territoire de Minesota ont eu lieu le 1er courant. M. Sibley a été nommé sans opposition délégué au Congrès. Aux dernières dates on avait reçu des retours partiels de l'élection des membres du conseil législatif.

ESCADRE DE LA CÔTE D'AFRIQUE.—Le commodore GREGORY a été chargé du commandement de notre escadre de la côte occidentale d'Afrique. Il partira dans quelques jours des Etats-Unis; il remplace le commodore Cooper qui est en ce moment retenu à Madère par une douloureuse indisposition. L'escadre se compose des navires *Portsmouth, John Adams, Yorktown, Bainbridge* et *Porpoise.*

OR CALIFORNIEN.—Il a déjà été reçu à la Monnaie de Philadelphie plus d'un million sept cent mille piastres d'or californien. Le précieux métal est converti en monnaie à mesure qu'on le livre aux officiers.

VIRGINIE.—La valeur des propriétés dans la Virginie est estimée à environ cinq cent dix millions de piastres.

INSTINCT MEURTRIER.—Une petite fille de onze ans vient d'être arrêtée à Pittsburg, pour avoir tenté d'empoisonner toute une famille. Heureusement le goût extraordinaire du thé dans lequel l'enfant avait versé une substance mortelle, fit rejeter le liquide. La jeune fille a avoué qu'elle avait agi en connaissance de cause et qu'elle avait voulu empoisonner la famille afin de retourner dans l'Etat de l'Ohio où demeurent ses parens.

RIO JANEIRO.—Le brick Argyle, parti de Rio Janeiro le 2 juillet, est arrivé le 22 courant à Baltimore. Il y avait réunis dans le premier de ces ports trois navires de guerre des Etats-Unis, le *Brandywine*, le *Falmouth*, qui devait mettre incessamment à la voile pour l'Océan Pacifique, et le *Supply*. Il n'y avait à Rio Janeiro, lors du départ de l'*Argyle*, que trois bâtimens à destination de la Californie, l'*Othello*, qui a été forcé de revenir du Détroit de Magellan pour remplacer ses ancres et ses chaînes perdues, la barque *Ralph Cross* et le brick *Meteor*.

LES BIBLIOTHÈQUES AUX ETATS-UNIS.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

—D'après un travail exécuté par le secrétaire de l'Institut Smithsonien, à Washington, l'Union possède actuellement 182 bibliothèques publiques, contenant 1,291,000 volumes. Quarante-trois de ces bibliothèques renferment plus de 10,000 volumes; neuf en contiennent plus de 20,000; deux seulement en possèdent au delà de 50,000. La bibliothèque de l'Université d'Harvard, la plus considérable du Nouveau-Monde, comprend un peu plus de 70,000 volumes, en comptant les collections spéciales des écoles de théologie et de jurisprudence.

A la suite de ce relevé, le rapport présente un aperçu des richesses de l'Europe en ce genre, et montre que, seules, l'Espagne et la Russie se trouvent au-dessous des Etats-Unis.

Chronique Locale.

—Rosa, domestique blanche au service de M. J. Guesnon, accusée d'avoir volé quatre doublons et cinq pièces en or, a comparu hier devant le recorder. Son honneur donnera sa décision aujourd'hui sur cette affaire.

—P. Conrad, accusé d'avoir volé un cheval appartenant à T. Dalchy, a été envoyé hier par le recorder, devant la Première Cour de District.

—Thomas Brown alias Crumps, alias Gibbons, a été arrêté hier par la police de la Première Municipalité. Cet individu ayant été trouvé caché dans une maison de la rue des Remparts, avec l'intention évidente de voler, a été envoyé devant la Première Cour de District.

—Henry Briggs h. c. l. a été envoyé hier par devant la Première Cour de District, sous l'accusation d'avoir assailli et battu une autre personne de couleur nommée J. Aicard.

—Pauline Mouilleton et W. Magloire ont été envoyés devant la Première Cour de District pour avoir assailli et battu Me Margarett Dexter.

UN AUTRE PANAMA.—Le capitaine Mazerat, de la police de la Troisième Municipalité, a saisi hier dans une maison tenue par M. Angelou, rue Victoire, un sac de nuit et un chapeau de panama que l'on supposait avoir été volés.

Quelques personnes qui se trouvaient à la Cour du Recorder lorsque ces objets y furent transportés, croyant reconnaître le chapeau pour l'ex couvre-chef du *grand calavi*, l'accueillirent avec enthousiasme et respect. Malheureusement ces démonstrations n'ont pas été à leur adresse, car la dépêche du *Crescent* nous affirme, que Rey est toujours possesseur du célèbre chapeau de Panama. Nous sommes heureux d'apprendre cette nouvelle.

VOL.—J. Bienvau et Ed. Downs, ont été conduits en prison, sous l'accusation d'avoir volé une chaîne de montre à une personne qui passait sur la levée. Ils n'ont pas encore été examinés.

—Jean Lamothe, accusé d'avoir enlevé une quantité de pieux, qui se trouvaient sur la propriété de M. E. Blanc, près le Bayou, a comparu hier devant le recorder Génois, et a fourni caution. L'affaire sera examinée plus tard.

FERME DES CABANES D'HUÎTRES DE LA 3e MUNICIPALITÉ.—Le maire a affermé hier à l'encan, les cabanes d'huîtres de la 3e Municipalité. Les prix suivants ont été payés pour droit de vente aux places désignées. Etal rue de l'Esplanade, $270; rue Marigny, $25; Mandeville, $13; Espagne, $185; Enghien, $45; St. Ferdinand, (pas de fermier); Clouet, $45; Louisa, $30. Total: $655.—Cette somme est beaucoup au-dessous de celle obtenue l'année dernière.

—Un nommé Jersey accusé d'avoir violé les lois du code noir en donnant une fausse passe à un esclave, a été envoyé devant la 1re Cour de District.

FEUILLETON.

SUITE DES MÉMOIRES d'Outre-Tombe.

CAMPAGNE DE SYRIE.

Pour prévenir les hostilités des pachas de la Syrie et poursuivre quelques Mameloucks, Bonaparte entra le 22 février dans cette partie du monde à laquelle le combat d'Aboukir l'avait légué. Napoléon trompait; c'était un de ses rêves de puissance qu'il poursuivait. Plus heureux que Cambyse, il franchit les sables sans rencontrer le vent du midi; il campe parmi des tombeaux; il escalade El-Arich, et triomphe à Gaza: "Nous étions, écrit-il le 6, aux colonnes placées sur les limites de l'Afrique et de l'Asie; nous couchâmes le soir en Asie." Cet homme immense marchait à la conquête du monde; c'était un conquérant pour des climats qui n'étaient pas à conquérir.

Jaffa est emporté. Après l'assaut, une partie de la garnison, estimée par Bonaparte à douze cents hommes et portée par d'autres à deux ou trois mille, se rendit et fut reçue à merci: deux jours après, Bonaparte ordonna de la passer par les armes.

Jaffa est emporté. Après l'assaut, une partie de la garnison, estimée par Bonaparte à douze cents hommes et portée par d'autres à deux ou trois mille, se rendit et fut reçue à merci: deux jours après Bonaparte ordonna de le passer par les armes.

Walter Scott et sir Robert Wilson ont raconté ces massacres; Bonaparte, à Sainte-Hélène, n'a fait aucune difficulté de les avouer à lord Ebrington et au docteur O'Méara. Mais il en rejetait l'odieux sur la position dans laquelle il se trouvait: il *ne pouvait nourrir les prisonniers*; il *ne les pouvait renvoyer en Egypte sous escorte*. Leur laisser la liberté *sur parole*? *ils ne comprendraient* même pas ce point d'honneur et ces procédés *européens*. "Wellington dans ma place, disait-il, *aurait agi comme moi.*"

"Napoléon se décida, dit M. Thiers, à une "mesure terrible et qui est, le seul acte cruel "de sa vie: il fit passer au fil de l'épée les "prisonniers qui lui restaient; l'armée consomma avec obéissance, mais avec une espèce d'effroi, l'exécution qui lui était commandée."

Le seul acte cruel de sa vie, c'est beaucoup affirmer après les massacres de Toulon, après tant de campagnes où Napoléon compta à néant la vie des hommes. Il est glorieux pour la France que nos soldats aient protesté par *une espèce d'effroi* contre la cruauté de leur général.

Mais les massacres de Jaffa sauvaient-ils notre armée? Bonaparte ne vit-il pas avec quelle facilité une poignée de Français renversa les forces du pacha de Damas? A Aboukir, ne détruisit-il pas avec quelques chevaux, 13,000 Osmanlis? Kléber, plus tard, ne fit-il pas disparaître le grand visir et ses myriades de mahométans? S'il s'agissait de droit, quel droit les Français avaient-ils d'envahir l'Egypte? Pourquoi égorgeaient-ils des hommes qui n'usaient que de droit de la défense? Enfin Bonaparte ne pouvait invoquer les lois de la guerre, puisque les prisonniers de la garnison de Jaffa avaient *mis bas les armes* et que *leur soumission avait été acceptée*. Le fait que le conquérant s'efforçait de justifier le gênait: ce fait est passé sous silence ou indiqué vaguement dans les dépêches officielles et dans les récits des hommes attachés à Bonaparte. "Je "me dispenserai, dit le docteur Larrey, de par- "ler des suites horribles qu'entraîne ordinaire- "ment l'assaut d'une place: j'ai été le triste té- "moin de celui de Jaffa." Bourienne s'écrie: "Cette scène atroce me fait encore frémir, "lorsque j'y pense, comme le jour où je la vis, "et j'aimerais mieux qu'il me fût possible de "l'oublier que d'être forcé de la décrire. Tout "ce qu'on peut se figurer d'affreux dans un jour "de sang serait encore au-dessous de la réali- "té." Bonaparte écrit au Directoire que: "Jaffa fut livré au pillage et à toutes les hor- "reurs de la guerre, qui jamais ne lui a paru "si hideuse." Ces horreurs, qui les avait commandées?

Berthier, compagnon de Napoléon en Egypte, étant au quartier-général d'Ens, en Allemagne, adresse, le 5 mai 1809, au major général de l'armée autrichienne, une dépêche foudroyante contre une prétendue fusillade exécutée dans le Tyrol où commandait Chasteler: "Il a "laissé égorger (Chasteller) 700 prisonniers français et 18 à 1,900 Bavarois; crime inouï dans "l'histoire des nations, qui eût pu exciter une "terrible représaille, si S. M. ne *regardait les "prisonniers comme placés sous sa foi et son honneur.*"

Bonaparte dit ici tout ce que l'on peut dire contre l'exécution des prisonniers de Jaffa. Que lui importaient de telles contradictions? Il connaissait la vérité, et il s'en jouait; il en faisait le même usage que du mensonge; il n'appréciait que le résultat, le moyen lui était égal; le nombre des prisonniers l'embarrassait, il les tua.

Il y a toujours eu deux Bonaparte: l'un grand, l'autre petit. Lorsque vous croyez être en sûreté dans la vie de Napoléon, il rend cette vie affreuse.

Miot, dans la première édition de ses *Mémoires* (1804), se tait sur les massacres; on ne les lit que dans l'édition de 1814. Cette édition a presque disparu; j'ai eu peine à la retrouver. Pour affirmer une aussi douloureuse vérité, il ne me fallait rien moins que le récit d'un témoin oculaire. Autre est de savoir en gros l'existence d'une chose, autre d'en connaître les particularités: la vérité morale d'une action ne se décèle que dans les détails de cette action; les voici d'après Miot:

"Le 20 ventôse (10 mars), dans l'après-midi, les prisonniers de Jaffa furent mis en mouvement au milieu d'un vaste bataillon carré formé par les troupes du général Bon. Un bruit sourd du sort qu'on leur préparait me détermina, ainsi que beaucoup d'autres personnes, à monter à cheval et à suivre cette colonne silencieuse de victimes, pour m'assurer si ce qu'on m'avait dit était fondé. Les Turcs, marchant pêle-mêle, prévoyaient déjà leur destinée; ils ne versaient point de larmes; ils ne poussaient point de cris; ils étaient résignés. Quelques-uns blessés, ne pouvant suivre aussi promptement, furent tués en route à coups de baïonnette. Quelques-autres circulaient dans la foule, et semblaient donner des avis salutaires dans un danger aussi imminent. Peut-être les plus hardis pensaient-ils qu'il ne leur était pas impossible d'enfoncer le bataillon qui les enveloppait; peut-être espéraient-ils qu'en se disséminant dans les champs qu'ils traversaient, un certain nombre échapperait à la mort. Toutes les mesures avaient été prises à cet égard, et les Turcs ne firent aucune tentative d'évasion.

"Arrivés enfin dans les dunes de sable, au "sud ouest de Jaffa, on les arrêta auprès d'une "mare d'eau jaunâtre. Alors l'officier qui commandait les troupes fit diviser la masse par "petites portions, et ces pelotons, conduits sur "plusieurs points différents, y furent fusillés. "Cette horrible opération demanda beaucoup "de temps, malgré le nombre des troupes réservées pour ce funeste sacrifice, et qui, je dois "le déclarer, ne se prêtaient qu'avec une extrême répugnance au ministère abominable "qu'on exigeait de leurs bras victorieux. Il y "avait près de la mare d'eau un groupe de prisonniers, parmi lesquels étaient quelques vieux "chefs au regard noble et assuré, et un jeune "homme dont le moral était fort ébranlé. Dans "un âge si tendre, il devait se croire innocent, "et ce sentiment le porta à une action qui parut "choquer ceux qui l'entouraient. Il se précipita "dans les jambes du cheval que montait le chef "des troupes françaises; il embrassa les genoux "de cet officier en implorant la grâce de la vie. "Il s'écriait: "De quoi suis-je coupable? quel "mal ai-je fait?" Les larmes qu'il versait, ses "cris touchans furent inutiles; ils ne purent changer le fatal arrêt prononcé sur son sort. A l'exception de ce jeune homme, tous les autres "Turcs firent avec calme leur ablution dans "cette eau stagnante dont j'ai parlé, puis, se prenant la main, après l'avoir portée sur le cœur "et à la bouche, ainsi que se saluent les musulmans, ils donnaient et recevaient un éternel "adieu. Leurs âmes courageuses paraissaient "défier la mort; on voyait dans leur tranquillité la confiance que leur inspirait, à ces derniers momens, leur religion et l'espérance d'un "avenir heureux. Ils semblaient se dire: "Je "quitte ce monde pour aller jouir auprès de Mahomet d'un bonheur durable." Ainsi ce bien-être après la vie que lui promet le Koran, soutenait le musulman vaincu, mais fier de son malheur.

"Je vis un vieillard respectable, dont le ton "et les manières annonçaient un grade supérieur; je le vis... faire creuser froidement, "devant lui, dans le sable mouvant, un trou assez profond pour s'y enterrer vivant: sans "doute il ne voulut mourir que par la main des "siens. Il s'étendit sur le dos dans cette tombe tutélaire et douloureuse, et ses camarades, "en adressant à Dieu des prières suppliantes, "le couvrirent bientôt de sable, et trépignèrent "ensuite sur la terre qui lui servait de cercueil, "probablement dans l'idée d'avancer le terme "de ses souffrances.

"Ce spectacle, qui fait palpiter mon cœur et "que je peins encore trop faiblement, eut lieu "pendant l'exécution des pelotons, répartis "dans les dunes. Enfin, il ne restait plus de "tous les prisonniers que ceux placés près de la "mare d'eau. Nos soldats avaient épuisé leurs "cartouches; il fallut frapper ceux-ci à la baïonnette et à l'arme blanche. Je ne pus soutenir cette horrible vue; je m'enfuis, pâle et "prêt à défaillir. Quelques officiers me rapportèrent le soir que ces infortunés, cédant à "ce mouvement irrésistible de la nature qui "nous fait éviter le trépas, même quand nous "n'avons plus l'espérance de lui échapper, s'élançaient les uns dessus les autres, et recevaient dans les membres les coups dirigés au "cœur, et qui devaient sur-le-champ terminer "leur triste vie. Il se forma, puisqu'il faut le "dire, une pyramide effroyable de morts et de "mourans dégouttant le sang, et il fallut retirer "les corps déjà expirés pour achever les malheureux qui, à l'abri de ce rempart affreux, "épouvantable, n'avaient point encore été frappés. Ce tableau est exact et fidèle, et le souvenir fait trembler ma main, qui n'en rend "point toute l'horreur."

La vie de Napoléon opposée à de telles pages explique l'éloignement que l'on ressent pour lui.

Conduit par les religieux du couvent de Jaffa dans les sables au sud-ouest de la ville, j'ai fait le tour de la tombe, jadis monceau de cadavres, aujourd'hui pyramide d'ossemens; je me suis promené dans des vergers de grenadiers chargés de pommes vermeilles, tandis qu'autour de moi la première hirondelle arrivée d'Europe rasait la terre funèbre.

Le ciel punit la violation des droits de l'humanité: il envoya la peste; elle ne fit pas d'abord de grands ravages. Bourrienne relève l'erreur des historiens qui placent la scène des *Pestiférés de Jaffa* au premier passage des Français dans cette ville; elle n'eut lieu qu'à leur retour de Saint-Jean-d'Acre. Plusieurs personnes de notre armée m'avaient déjà assuré que cette scène était une pure fable; Bourrienne confirme ces renseignemens:

"Les lits des pestiférés, raconte le secrétaire "de Napoléon, étaient à droite en entrant dans "la première salle. Je marchais à côté du général; j'affirme ne l'avoir pas vu toucher un "pestiféré. Il traversa rapidement les salles, "frappant légèrement le revers jaune de sa "botte avec la cravache qu'il tenait à la main. "Il répétait en marchant à grands pas ces paroles: "Il faut que je retourne en Egypte "pour la préserver des ennemis qui vont arriver."

Dans le rapport officiel du major général, 29 mai, il n'y est pas dit un mot des pestiférés, de la visite à l'hôpital et de l'attouchement des pestiférés.

Que devient le beau tableau de Gros? Il reste comme un chef-d'œuvre de l'art.

Saint-Louis, moins favorisé par la peinture, fut plus héroïque dans l'action: "Le bon roi, "doux et débonnaire, quand il vit ce spectacle, eut "grand pitié à son cœur, et fit tantost toutes "autres choses laisser, et faire fosses emmi les "champs et dédier là un cimetière par le légat.... Le roi Louis aida de ses propres mains "à enterrer les morts. A peine trouvoit-on aucun qui voulust mettre la main. Le roi venoit "tous les matins, de cinq jours qu'on mit à enterrer les morts, après sa messe, au lieu, et disait à sa gent: "Allons ensevelir les martyrs, "qui ont souffert pour Notre-Seigneur, et ne "soyez pas lassés de ce faire, car ils ont plus "souffert que nous n'avons." Là, étoient presens, "en habits de cérémonie, l'archevêque de Tyr "et l'évêque de Damiette et leur clergé qui disoient le service des morts. Mais ils estoupoient leur nez pour la puanteur; mais oncques "ne fut vu au bon roi Louis, estouper le sien, "tant le faisoit fermement et dévotement."

Bonaparte met le siége devant Saint-Jean-d'Acre. On verse le sang à Cana, qui fut témoin de la guérison du fils du centenier par le Christ; à Nazareth, qui cacha la pacifique enfance du Sauveur; au Thabor, qui vit la transfiguration et où Pierre dit: "Maître, nous sommes "bien sur cette montagne; dressons y trois tentes." Ce fut du mont Thabor que fut expédié l'ordre du jour à toutes les troupes qui occupaient *Sour, l'ancienne Tyr, Césarée, les cataractes du Nil, les bouches Péluséques, Alexandrie* et les rives de la *Mer Rouge*, qui porte les ruines de *Kolzum* et d'*Arsinoé*. Bonaparte était charmé de ces noms qu'il se plaisait à réunir.

Dans ce lieu de miracles, Kléber et Murat renouvelèrent les faits d'armes de Tancrède et de Renaud; ils dispersèrent les populations de la Syrie, s'emparèrent du camp du pacha de Damas, jetèrent un regard sur le Jourdain, sur la mer de Galilée, et prirent possession de Scafet, l'ancienne Béthulie.—Bonaparte remarque que les habitans montrent l'endroit où Judith tua Holopherne.

Les enfans arabes des montagnes de la Judée m'ont appris des traditions plus certaines lorsqu'ils me criaient en français: "En avant, marche!"—"Ces mêmes déserts, ai-je dit dans les *Martyrs*, ont vu marcher les armées de Sésostris, de Cambyse, d'Alexandre, de César; siècles à venir, vous y ramènerez des armées non moins nombreuses, des guerriers non moins célèbres."

Après m'être guidé sur les traces encore récentes de Napoléon en Orient, je suis ramené quand il n'est plus à repasser sur sa course.

Saint-Jean était défendu par Djezzar le *Boucher*. Bonaparte lui avait écrit de Jaffa, le 9 mars 1799: "Depuis mon entrée en Egypte, je vous ai fait connaître plusieurs fois que mon intention n'était pas de vous faire la guerre, que mon seul but était de chasser les Mameloucks.... Je marcherai sous peu de jours sur Saint-Jean-d'Acre. Mais quelle raison ai-je d'ôter quelques années de vie à un vieillard que je ne connais pas? Que font quelques lieues de plus à côté des pays que j'ai conquis?"

Djezzar ne se laissa pas prendre à ces caresses, le vieux tigre se défiait de l'ongle de son jeune confrère. Il était environné de domestiques mutilés de sa propre main. "On raconte que "Djezzar est un Bosnien cruel, disait-il de lui-"même (*récit du général Sebastiani*), un "homme de rien, mais en attendant, je n'ai besoin de personne et l'on me recherche. Je "suis né pauvre; mon père ne m'a légué que "son courage. Je me suis élevé à force de "travaux; mais cela ne me donne pas d'orgueil: car tout finit, et aujourd'hui peut-être, ou demain, Djezzar finira, non pas qu'il soit vieux, comme le disent ses ennemis, mais parce que Dieu l'a ainsi ordonné. "Le roi de France, qui était puissant, a péri; "Nabuchodonosor a été tué par un moucheron, etc."

Au bout de soixante-un jours de tranchée, Napoléon fut obligé de lever le siége de St-Jean-d'Acre. Nos soldats, sortant de leurs huttes de terre, couraient après les boulets de l'ennemi que nos canons lui renvoyaient. Nos troupes, ayant à se défendre contre la ville et contre les vaisseaux embossés des Anglais, livrèrent neuf assauts et montèrent cinq fois sur les remparts. Du temps des croisés, il y avait à Saint-Jean-d'Acre, au rapport de Rigord, une tour appelée *maudite*. Cette tour avait peut-être été remplacée par la grosse tour qui fit échouer l'attaque de Bonaparte. Nos soldats moururent dans les rues, où on se battit corps à corps pendant la nuit. Le général Lannes fut blessé à la tête, Colbert à la cuisse; parmi les morts on compta Boyer, Venoux et le général Bon, exécuteur du massacre des prisonniers de Jaffa. Kléber disait de ce siége: "Les Turcs "se défendent comme des chrétiens, les Français attaquent comme des Turcs." Critique d'un soldat qui n'aimait pas Napoléon. Bonaparte s'en alla proclamant qu'il avait rasé le palais de Djezzar et bombardé la ville de manière qu'il n'y restait pas pierre sur pierre, que Djezzar s'était retiré avec ses gens dans un des forts de la côte, qu'il était grièvement blessé, et que les frégates aux ordres de Napoléon s'étaient emparées de trente bâtimens syriens chargés de troupes.

Sir Sidney Smith et Phelippeaux, officier d'artillerie émigré, assistaient Djezzar: l'un avait été prisonnier au Temple, l'autre compagnon d'études de Napoléon.

Autrefois périt devant Saint-Jean-d'Acre la fleur de la chevalerie, sous Philippe-Auguste. Mon compatriote, Guillaume le Breton, chante ainsi en vers latins du douzième siècle: "Dans tout le royaume à peine trouvait-on un "lieu dans lequel quelqu'un n'eût quelque "sujet de pleurer, tant était grand le désastre qui précipita nos héros dans la tombe, "lorsqu'ils furent frappés par la mort dans la "ville d'Ascaron (Ascalon, près de Saint-Jean-d'Acre)."

Bonaparte était un grand magicien, mais il n'avait pas le pouvoir de transformer le général Bon, tué à Ptolémaïs, en Raoul, sire de Coucy, qui expirant au pied des remparts de cette ville, écrivait à la dame de Fayel: *Mort por loiaulement amer son amie.*

Napoléon n'aurait pas été bien reçu à rejeter la chanson des *castors*, lui qui se nourrissait à Saint-Jean-d'Acre de bien d'autres fables. Dans les derniers jours de sa vie, sous un ciel que nous ne voyons pas, il s'est plu à divulguer ce qu'il méditait en Syrie, si toutefois il n'a pas inventé des projets d'après des faits accomplis et ne s'est pas amusé à bâtir avec un passé réel l'avenir fabuleux qu'il voulait que l'on crût. "Maître de Ptolémaïs, nous racontent les révélations de Sainte-Hélène, "Napoléon fondait en Orient un empire, et la "France était laissée à d'autres destinées. Il "volait à Damas, à Alep, sur l'Euphrate. Les "chrétiens de la Syrie, ceux même de l'Arménie, l'eussent renforcé. Les populations allaient être ébranlées. Les débris des Mameloucks, les Arabes du désert de l'Afrique, les "Druses du Liban, les Mutualis ou mahométans opprimés de la secte d'Ali, pouvaient se "réunir à l'armée maîtresse de la Syrie, et la "commotion se communiquait à toute l'Arabie. Les provinces de l'empire ottoman qui "parlent arabe appelaient un grand changement et attendaient un homme avec des chances heureuses; il pouvait se trouver sur l'Euphrate, au milieu de l'été, avec cent mille auxiliaires et une réserve de vingt-cinq mille "Français qu'il eût successivement fait venir "d'Egypte. Il aurait atteint Constantinople et "les Indes, et changé la face du monde."

Avant de se retirer de Saint-Jean-d'Acre, l'armée française avait touché Tyr: désertée des flottes de Salomon et de la phalange du Macédonien, Tyr ne gardait plus que la solitude imperturbable d'Isaïe; solitude dans laquelle *les chiens muets refusent d'aboyer.*

CHATEAUBRIAND.

(*A continuer.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, *Jeudi soir, 30 aout 1849.*

Le marché au coton est très ferme. Les ventes de la journée ont été de 200 balles aux anciens prix.

Quelques petits lots de sucre ont été vendus aux prix pleins. La mélasse reçoit vaut 22 @ 23 cts le gallon.

Le marché à la farine est toujours plat. Il ne se fait rien en maïs.

Les provisions n'ont pas varié.

Le whiskey rectifié se vend 19½ @ 20 cts le gallon.

CHANGE—Le change est ferme aux anciens cours. Sterlings: 8¾ à 10 pour cent de prime—France, de 5f 22½ @ 5f 37½—Traites sur New York, @ 60 jours, par @ ¾ pour cent d'escompte—Traites, à vue, @ 1⅛ p 0/0 de prime.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Goelette Hornet, Gammon, pr Pensacole.
Gen Shields, Guirand, pr Mobile.
Southerner, Stone, pr Tampa Bay.

ARRIVES.

Pas d'arrivages de la mer.

—STEAMERS.—

E D White, Brady, de Fort Adams.
Mondiana, Lacroix, de Balize.
Oregon, Heirs, de Mobile.
Bertrand, Castillo, de St Martinsville.
Bride, Muir, de Skipwith's Landing.

—MEMORANDA.—

NEW-YORK, 21 aout.—Arrivée, barque Charles Williams, Easton, de la Nlle-Orléans—Parti, navire York, pour la Nouvelle-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.
Caledonia, pour Boston..........le 18 Aout
D'AMERIQUE.
Caledonia, de Boston..........le 12 Septembre

MM. les Editeurs,

☞ Veuillez annoncer JAMES LILLY, comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour le quatrième district representatif, à l'élection du 5 novembre prochain.

M. Lilly étant propriétaire et offrant toutes les garanties possibles aux contribuables et à l'Etat, mérite de réunir les suffrages.

CONTRIBUABLES.

☞ Le col. ROBT. M. MCALPIN est candidat à la place de sherif de la paroisse d'Orléans, sujet à la décision d'une convention whig.

FILLMORE RANGERS.

☞ Messieurs les Editeurs:—Veuillez annoncer THOMAS McKEON (collecteur actuel) comme candidat à la place de collecteur des taxes d'Etat du quatrième District représentatif, à l'élection du 5 novembre prochain. Le District est borné par les rues Canal et St-Louis, le fleuve et le Chemin de la Métairie.

AVIS.

☞ PERSONNE n'est autorisé à recevoir ou acquitter aucun compte pour les propriétaires de l'*Abeille*, excepté M. E. Duverger, notre teneur de livres, et MM. E. Morton Quirk et De La Neuville, nos collecteurs.

Nouvelle-Orléans, 3 avril 1849. MAGNE & WEISSE.

☞ Le paquebot régulier TORONTO, capt. J. R. Shapter, est en déchargement au poteau No. 1, vis à vis la rue St-Joseph, 2me municipalité. Les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, dans le cas contraire, elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

J. W. STANTON & CO, enc. Magasins et Lafayette. 30aout

☞ La barque sarde ORBITA, capitaine Scaccaluga, venant de Marseille, ayant fini de décharger, il se trouve un baril, marqué J. B-F. M., contenant de l'antimoine, chargé à ordre par MM. F. Wessel & Co., dont aucune entrée n'a été faite en douane; la personne qui a à le réclamer, est priée de le faire immédiatement chez

A. & M. HEINE, 90 rue de la Douane, consignataires du navire. 29 aout—3

EN magasin et à vendre par le soussigné:
110 barriques vin rouge St-Emilion, Nos 1, 2, 3, 4.
100 barriques vin rouge Macau Médoc.
25 do do St Julien Médoc.
20 do do Château-Margaux.
25 do do Château Lafitte.
20 do do Château Léoville.
30 do do Cantenac Médoc.
60 demi barriques St-Emilion Nos. 1, 2, 3, 4.
27 do do Macau Médoc.
18 do do St-Julien Médoc.
23 do do Château Margaux.
25 do do Château Lafitte.
15 do do Château Léoville.
80 do do blanc Haut Saut. Nos. 1, 2, 3.
8 barriques do do do No. 1.
35 barils vinaigre de vin blanc, de Menier frères.
20 barils de 20 galons Cognac A. Jouffion.
15 do 20 do do E. Lompuy.
2 pipes de 110 gal. chaque vérit. Madère, (vieux)
800 caisses de 12 bouteil. vin rouge St-Julien Médoc.
500 do de 12 do Cantenac Médoc.
100 do de 12 do et 24 demi. b. H. Brion.
150 do de 12 do St-Estèphe Médoc.
100 do de 12 do Château Margaux.
175 do de 12 do et 24 demi b. Chat. Léoville
125 do de 12 do et 24 demi b. Chateau Lafitte
100 do de 12 do et 24 do b. Gruau Larose.
200 do de 12 do et 24 do b. v. b. H Sauterne
60 do de 12 do et 24 do Haut Barsac.
40 do de 12 do et 24 do vins de Bourgogne
200 do de 12 do absinthe Bruneton & Co, etc.
160 do prunes, poires, abricots, à l'eau de vie.
130 do fruits assortis à l'eau-de-vie.
40 do de 12 b. et 24 demi b. liqueurs assorties.
25 do Curaçao grands et petits modèles
20 do Marasquin grands et petits modèles.
75 do vin muscat de Frontignan.
20 do prunes sèches en paubans et en boîtes.
175 do olives, cornichons et anchois.
8 do boîtes et 1/3 de sardines à l'huile.
3 do boîtes, 1/2 demi do ceps do.
2 do boîtes et demi do truffes au naturel.
3 do de 25 paniers anisette extra superfine.
300 do de 12 bout. litres vides pour absinthe.
150 do de 12 do vides pour vins.
6 do de 25 paniers et pomponnelles pr anisette
10 do de 10 sacoches eau de fleur d'oranger.
100 paniers de 12 b. et 24 d. b. Champagne, Eagle b.
50 do de 12 b. et 24 d. b. do Lafayette brand
100 do de 12 b. et 24 d. b. do La Hache brand
60 do de 12 b. et 24 d. b. do Heidsick.
30 do de 12 b. et 24 d. b. do Crème de Bouzy
80 do de 6 b. guignolet première qualité.
300 do de 12 b. et 24 d. b. huile Flagnol.
150 do de 12 b. 18 et 22 onces do do.
125 do de 100 bouteilles 20 et 22 onces.
18 do de 100 do litres noirs.
35 do de 100 do avec cachets.
30 do de 100 do blanches pour liqueurs.
300 damejeannes de 1 et 2 gallons.
150 milliers bouchons fins, surfins et superfins.
Par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 23 juin

CIGARES de la Havane—Un assortiment de toutes les qualités, des meilleures manufactures, constamment en magasin, à vendre par J. N. RICULFI & CO, 17, rue de la Commune. 17 aout

BUREAU DES HYPOTHEQUES.

LE soussigné, Conservateur des Hypothèques de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que, d'après ses registres, il n'y a point d'hypothèque enregistrée au nom de Joseph Caffero, sur un terrain situé au faubourg Tremé (2de municipalité) formant encoignure aux rues Jackson et Tremé, et mesurant 54 pieds de face sur une profondeur de 60 pieds, ensemble les bâtisses.

Nouvelle Orléans, le 30 aout 1849. EDMOND V. WILTZ, Dy. Reg. 31aout—3f

AVIS AUX DRAYMEN.

A dater de ce jour, je ne paierai aucun charroi aux draymen qui ne seront pas porteurs d'un ordre signé de moi. BERNARD TURPIN, No31, Vieille Levée. 31aout

A VENDRE par les soussignés à l'arrivée de la barque Nancy W. Stevens, de New York: 100 quarts de pipes "Burgundy Port" qualité supérieure. 55 huitièmes du madère de la marque P. Le tout ayant droit au drawback. DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35, rue Natchez. 31 aout

CHAUX—1000 barils fraîche des carrières du cap Girardeau, en débarquement à vendre par P. H. MONSSEAUX, 218, rue St Louis. 31aout

SARDINES—2000 demi-boîtes sardines à l'huile; 1000 quarts do do à do. En débarquement de la barque Sylphide, de Bordeaux, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO., 99, rue de la Douane. 31aout

CANELLE—5 balles canelle fine de "Ceylan", en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN, 31, Vieille Levée. 31aout

CLOUX DE GIROFLE—25 balles clous de girofle de Ceylan, en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN, No. 31, Vieille Levée. 31aout

30 BALLES couvertures françaises de trois points, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 99 rue de la Douane. 31 aout—12

Tabac de la Havane.

82 BALLES tabac de la Havane, en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN, No 31 Vieille Levée. 31 aout

COTON à coudre, propre au marché du Mexique, 6 caisses, à vendre par B. VALLS, 37 rue Commune. 31 aout

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses blanc et jaune, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 31 aout

CHARBON pulvérisé pour distillateur—6 boucauts à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 31 aout

AVANCES.—Je ferai des avances libérales aux personnes qui voudront consigner des marchandises à mes amis de Marseille. P. LONGIS, 116, rue Royale. 31 aout

ESSENCE d'anis et de peppermint, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 31 aout

PICADURA, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 31 aout

TABAC de la Havane et de Cuba, 250 balles à vendre par B. VALLS, 31, rue Commune. 31 aout

CIGARES DE LA HAVANE et Principes—2 000,000 qualités assorties, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 31 aout

VINS de Fajarete, Jerez et Moscate, en barils de 1 et 2 arrobas, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 31 aout

CACAO de Guayaquil et de Para—60 sacs, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 31 aout

VIN de Jerez—26 barils, à vendre à l'entrepôt par B. VALLS, 37, rue Commune. 31 aout

VINS de Mahon, en caisses de 2 douzaines, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 31 aout

TABAC A CHIQUER, de Lilienthal, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 31 aout

PORTO—9 pipes, 5 demi-pipes, 85 barils, de la marque supérieure et bien connue F. Durand, à vendre à bon marché.

Le soussigné ayant constamment en main un grand assortiment des vins de M. F. Durand, offre de vendre à aussi bon marché que possible. P. LONGIS, 116, rue Royale. 31 aout

EXCHANGE ST-LOUIS. Café et Grocerie à vendre.

SITUÉ ENCOIGNURE DES RUES ST-LOUIS ET MARAIS. UN café connu sous le nom d'Exchange St Louis, avec billard et assortiment complet de liqueurs, la grocerie attenante bien pourvue de marchandises et quatre chambres garnies. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 30 aout—6

CHAUX—1,000 barils pierre fraîche de Thomaston, actuellement en déchargement du brick Patrick Henry et à vendre par BAILEY & BAXTER, 77 rue de la Commune. 30 aout

SARDINES A L'HUILE—1,500 demi boîtes sardines à l'huile, de la marque bien connue R. Guillout, à vendre en magasin par AUGUSTE MOLIER, No 90, rue St Louis. 30 aout—6

SUCRE—350 caisses sucre de la Havane, jaune et brun, en magasin, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 29 aout

EAU DE VIE—140 futailles des marques suivantes: J. J. Dupuy, Rartreau Charenyer, Martell, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 28 aout

EN débarquement du navire Quatre Sœurs, de Marseille—
300 caisses eau fleur d'oranger.
240 do salaisons assorties
130 do absynthe et kirsch de Sauvajol Bruneton & Co.
En débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux—
5000 demi boîtes sardines nouvelle pêche.
100 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 28 aout

CHAMPAGNE—300 paniers en bouteilles et demi bouteilles des marques Ducal Grape, Lafayette et Natchez, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 28 aout

FRUITS—300 caisses cerises à l'eau de vie. 250 caisses fruits assortis do. 100 do do au jus, diverses marques, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 25 aout

☞ M. JAMES H. DASSEY, est chargé de ma procuration et agira comme tel durant mon absence de l'Etat. J. H. PALMER. 19juil

GRAND ASSORTIMENT **DE MARCHANDISES SECHES POUR LE PRINTEMPS.**

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, les articles suivants, qu'il offre à vendre à des prix très modérés:

Jaconats français et anglais de couleurs et noirs; organdis et brillantés; indiennes claires, dessinées et batistes d'Ecosse, à raies et à carreaux; gingas, fil, fil et coton, et coton; toiles grises foncées et couleurs batiste; toile d'Irlande avec apprêt et sans apprêt; do de Paris et Estopilles; toiles à drap, 6, 8, 10 et 12/4; do do françaises; do pour taies d'oreillers et platilles; mouchoirs batiste et toile à raies, blancs et imprimés, de toutes grandeurs; do à ourlets, rivière et brodés, batiste blanchet linon uni; damassé blanc et écru en 7, 8 et 10/4 pour nappes; serviettes damassées toile; services damassés en linge de Béarn et en toile unie; nappes et serviettes damassées; ouvré Huckaback de toutes les qualités; toile de Russie et Crash; mouchoirs de tête en couleurs et noirs; cravattes jaconat blanc, et de batiste d'Ecosse en couleurs; étamines noires et alpacas noirs, unis et façonnés; mousseline laine noire, alépines et chally noire; bareges noirs unis, damassés à raies et à carreaux satinés; do unis et imprimés; mousseline soie et grenadine pour robes; drap d'été noir pour habits et pantalons; nankin et coutil blanc et en couleurs, percales en couleurs et noires; do blanches unies et brochées; jaconats blancs, coton batiste et mousseline blanche double; mousselines unies suisses et françaises, imitation de l'Inde; mousselines brodées blanches et en couleurs; rideaux brodés à carreaux et à raies; do damassées et brodées pour rideaux et moustiquaires; rideaux mousselines, brodés et linons brochés pour moustiquaires; brin fil et en coton pour moustiquaires; jupons damassés cordés en pitre; et chemises de soie et mérinos pour hommes et pour femmes; chemises coton et caleçons mérinos et coton pour hommes; bas anglais et allemands blancs et en couleurs pour femmes et pour enfants; chaussons, coton blancs, écrus et en couleurs pour hommes et enfants; chaussons en fil blanc et écru do; bas et chaussons, mérinos, blancs, noirs et gris, pour hommes, femmes et enfants,—soieries noires et en couleurs, pour robes et serges noires, cravattes taffetas et satin noir et en couleurs, mouchoirs foulards, en soie, pour hommes et enfants, Rubans taffetas et satin, des numéros 1 à 12 en couleurs et noirs; bas soie, unis, noirs et blancs, do fil d'Ecosse, unis et brodés; gants fil, noirs et blancs, jours et longs; mitaines filet, do do; gants fil d'Ecosse, pour hommes, femmes et enfants; dentelles de fil Valenciennes et autres; dentelles coton forchon, imitation, Valenciennes et autres, dentelles noires, en soie et coton; bobines unis et manchettes, blanc et noirs entredeux et festons, jaconat et mousseline; cols et pèlerines mousseline, brodés; épingles, aiguilles, agraphes et cordonnet; boutons de nacre, fil et os; pour habits et paletots; lacets et galons de soie et en fil; galons coton et bordures pour matelas; coton à coudre et fil patenté de toutes les qualités; courte pointes piquées, pour lits et pour toilette, blanches et en couleur; basin à raies et pour meubles; drap noir et casimirs français, noirs et en couleurs; indiennes Perse et en couleurs rouge, jaune et bleu pour meubles; indiennes américaines en couleurs, noires et bleues; cotons blancs et écrus de 3 à 12/4; cotons croisés blancs et écrus; coutil coton et gingas fil pour matelats; rayé et bonnets à carreaux pour chemises et robes; cotonades françaises et américaines; flanelle gaze et autres, ouvertes de laine de toutes les dimensions; kerseys, linseys et toiles pour pantalons de nègres, &c. &c.

CHAS. A. BARRIERE, 20, Chartres. 28fev

A Vendre par le soussigné, en débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux,
240 barriques vin rouge, bon ordinaire.
60 futailles vin blanc Haut-Sauterne.
12 quarts de pipes cognac Castillon.
1100 caisses vin rouge, bon ordinaire.
100 do do au-dessus de l'ordinaire.
G. M. LUCAS, 30, rue Bienville. 1aout

EN débarquement du navire la Sylphide de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 75 caisses absinthe de la marque Sauvajol, Bruneton & Co. FERBOS FRERES, Encoignure Royale et Dumaine. 27 aout

A VENDRE à livrer sur le navire Chs Wright, du Havre:
1,500 damejeannes françaises de 5 gallons.
250 do do 2 do.
250 do do 1 do.
DOMINIQUE LANATA, Nos 8 & 10, rue Jefferson. 27aout

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement du brick Adams Gray, un nouvel envoi et toujours en magasin, un assortiment complet des meilleures manufactures, telles que:
Cabanas. Diadema.
Sevillana. Garantizada.
Pigaro. Lira de oro.
Pamualidad. Dos Hermanos, &c.
J. N. RICULFI & Co., 17, rue Commune. 27 aout

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes dont les noms suivent, seront soutenues à la prochaine élection des Marguilliers de la cathédrale Saint-Louis, savoir:

Pour Marguilliers de la Cathédrale St Louis.
DR. L. LABATUT.
DOM. AUGUSTIN.
A. J. GUIROT.
M. BERTUS.

Election de Marguilliers.

CONFORMEMENT à la 3me section de l'acte de la Louisiane, approuvé le 11 mars 1827, avis est par le présent donné à tous les catholiques romains résidant dans les limites de la paroisse St-Louis de la Nouvelle-Orléans, et ayant les qualités ci après requises, qu'une élection de QUATRE marguilliers aura lieu LUNDI le troisième jour de septembre prochain, dans le local attenant au bureau du Shérif de la paroisse d'Orléans, situé rue St Antoine et face à l'Eglise St-Louis.

L'élection commencera à NEUF heures du matin jusqu'à QUATRE heures de l'après-midi dudit jour.

QUALITES pour être électeurs et marguilliers d'après la SIXIEME section de l'acte intitulé, "Acte pour incorporer la congrégation des catholiques romains de l'église St-Louis de la Nlle Orléans, et pour régler l'administration des biens et revenus de la dite église" approuvé le 7 mars 1816.

Section 6.—Et il est de plus décrété,—Que NUL NE POURRA VOTER pour l'élection des marguilliers, NI ÊTRE élu en la dite qualité qu'autant qu'il sera blanc, âgé de VINGT CINQ ANS AU MOINS, qu'il professera la religion catholique romaine; qu'il sera DOMICILIÉ CINQ ANS AU MOINS AVANT l'élection dans les limites de la paroisse St-Louis de la Nouvelle Orléans, et QU'IL PAYERA UNE TAXE de ville, de personne ou d'Etat, conformément à la liste des propriétés taxables—et qu'en cas de doute sur la "qualification de toute personne qui se présenterait pour voter, il sera du devoir des marguilliers inspecteurs de l'élection, de l'interroger sous serment, relativement à son droit de voter dans la dite élection.

ANT. DUBUC, Secrétaire. 27 aout

PROFITEZ DE L'OCCASION.

POUR cause de cessation de commerce, le sieur CASTEL, distillateur, rue Condé, 87, vendra de bon extrait d'absynthe et du curaçao supérieur, en barils à $1 le gallon et par damejeannes à $1 10 cents, il vendra aussi à MM les distillateurs et amateurs, 2 alambics à système perfectionné avec tout ce qui est nécessaire au liquoriste. Une pompe, 8 filtres à neutraliser le whiskey, 4 boucauts de charbon de Philadelphie, 9 caissons eau de fleur d'oranger, 5 barils hysope mondée et 8 à 10 bonnes pipes vides.

NOTA—On donnerait les instructions nécessaires à l'amateur qui achèterait les objets ci dessus mentionnés, afin de le mettre à même de faire de bonne absynthe et des liqueurs surfines et communes. 29 aout—6

A LOUER—Un jeune nègre âgé de 15 ans, très actif et intelligent, bon cocher et habitué au service d'une maison. S'adresser au No 32, Vieille Levée. 29 aout

A VENDRE en débarquement du navire La Sylphide:
40 barriques vin rouge vieux Médoc St-Julien.
4 do do do Haut Talence.
18 barils vin blanc vieux Haut Sauterne.
18 do do do Barsac.
A vendre par DUBUCH FRERES, 77, St-Louis entre Royale et Bourbon. 29 aout

RECU par les derniers arrivages et à vendre en magasin:
100 barriques vin rouge vieux Médoc St Julien;
50 do do do Haut Talence;
30 do do do St Emilion;
20 do do do Chateau Lafitte;
10 do do do do Margaux;
30 do do ordinaires Montferrand;
50 do do do St Estephe;
20 demi barriques vin rouge vieux Chateau Margaux de 30 gallons chaque.
10 do do do Médoc St Julien;
20 do do ordinaires St-Estephe;
100 do do blanc vieux Haut Sauterne;
100 do do do Barsac;
20 do do ordinaires Haut Sauterne;
20 do do do Barsac;
20 do do rouge très vieux Haut Talence;
100,000 milliers bouchons demi long extra fins,
20,000 do do long do do,
100,000 do do 1/2 long ordinaires,
20,000 do do pour damejeannes.
A vendre par DUBUCH FRERES, 77, St Louis entre Royale et Bourbon. 29 aout

ABSINTHE et kirsch—100 caisses absinthe de Dubied Père & Fils, 10 caisses kirsch, 50 caisses vin rouge Château Cos, Destourne, 100 caisses vin rouge premier grand vin Chateau Haut Brion, 100 caisses vin rouge Chateau Margaux, 100 caisses vin blanc Haut Sauterne, 100 caisses vin blanc Haut Barsac, 20 caisses vin blanc 1/2 bouteilles Haut Sauterne, 50 caisses vin blanc 1/2 bouteilles Haut Barsac, 20 caisses vin rouge 1/2 bouteilles Chateau Margaux.
A vendre par DUBUCH FRERES, 77, St Louis entre Royale et Bourbon. 29 aout

Chaux.—Chaux.

1000 BARILS chaux de Thomaston et Mendon Rock, en déchargement du brick Washington, et à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 29 aout

1000 BARILS Ciment de Newark et Rosendale et 450 do Nelson & Brown et Rosendale, à arriver et à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 29 aout

200 BARILS plâtre de Wotherspoon. 150 do do Kings. 250 do do Coggins. à arriver et à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98 rue des Magasins et 11 Magasins Rouges, Troisième Municipalité. 29 aout

TEREBENTHINE—30 barils en débarquement et à vendre par NATHAN JARVIS & Co, enc. Commune. 29aout

CONFITURES de la Havane—6 barils en débarquement du brick Salvadora et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 29aout

SUCRE DE LA HAVANE—73 caisses sucre de la Havane en déchargement du brick Salvadora et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 29 aout

CIGARETTES—10 caisses marque la Espanola en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 29 aout

CIGARES de la Havane—60,000 cigares de la Havane, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par J. M. CABALLERO, 34 Vieille Levée. 29 aout

CIGARES PRINCIPES—Qualité véritable, de la marque du Steamboat, à vendre par J. M. CABALLERO, 34, Vieille Levée. 29aout

CIGARES D'IMPORTATION—Un grand assortiment de cigares, toujours en mains, de toutes qualités, à vendre par J. M. CABALLERO, 34, Vieille Levée. 29 aout

VINS.

122 Barriques vin rouge, diverses marques et qualité supérieure.
34 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, 1re qualité, à vendre en débarquement du navire La Sylphide, venant de Bordeaux, par BOYER FRERES, 112, rue Chartres. 29aout

VIN—250 caisses vieux vin supérieur, en magasin et à vendre par R. D. BLOSSMAN, 12, rue Conti. 28aout

A Vendre en débarquement de la barque Sylphide, de Bordeaux,
14 barriques vin rouge "Montferrand".
18 barils vin blanc "Sauterne".
6 quarts de pipes cognac de la marque J. Menier Frères.
DUFOUR, WILLIAMSON & CO, 35, rue Natchez. 28aout

AVIS.

LE café de l'Univers, à l'encoignure des rues Toulouse et Royale, est maintenant sous la direction de M. Francisco Salassi. Tous les jours à partir d'aujourd'hui, entre 10 heures et 1 heure, un magnifique lunch sera servi et l'établissement sera toujours pourvu des meilleurs vins et liqueurs. 28 aout—8f

ON demande à louer pour 4 à 6 mois, 15 à 20 bons NEGRES laboureurs. Ces esclaves seront bien nourris et recevront tous les soins possibles. Le lieu où ils devront travailler est situé sur l'un des points les plus salubres du Golfe. 25aout

CAFE RIO—200 sacs café supérieur, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette. 31 juil

A VENDRE au débarquement du brick Lucena, de Bordeaux,
2 caisses pâtés truffés en demi et quarts boîtes.
2 do champignons au naturel.
2 do sardines à l'huile et au beurre.
DUFOUR, WILLIAMSON & Co, No 35, rue Natchez. 27juil

A Vendre en débarquement du navire Californie, venant de Bordeaux:
8 barils vinaigre 1re qualité.
8 barriques do do.
N. DUDOUYT, 13, Toulouse. 30juil

Marchandises fraîches d'Automne.

LES soussignés viennent de recevoir un nouvel assortiment de marchandises d'automne, consistant en partie de:
Damas coton, laine et coton, et laine et soie pour rideaux,
Indiennes perses riches pour rideaux et courtepointes,
Courtepointes piquées: roses, blanches et bleues, 10/4, 11/4 et 12/4.
Flanelles blanches et rouges de toutes qualités et prix.
Tapis de table et de pianos de toutes couleurs
Indiennes anglaises bon teint, petits dessins, pour enfants.
Indiennes Merrimack, petits dessins, pour enfants.
2 caisses indiennes françaises, dessins nouveaux,
Cotonnades françaises,
Draps noirs et bleus do,
Draps et satins de laine pour pantalons,
Mousselines brochées et brodées pour rideaux et moustiquaires,
Brin fil extra fin,
Soieries noires cuite 4/4,
Moire noire riche, et florences de toutes couleurs.
P. & E. REILLY, Encoig. Royale et Canal. 27 aout—15f

LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT, 149, RUE DE CHARTRES.

ON trouvera constamment à cette librairie un assortiment considérable de livres français, fournitures de bureaux, registres, papeterie de luxe et autres, objets de fantaisie et de sainteté, papiers peints pour tapisser les appartements et ciels de lits unis et à rosaces, médicamens de F. V. Raspail préparés par Colar, pharmacien à Paris, nouvellement reçus; livres de prières de toutes reliures, ouvrages illustrés, romans, feuilletons, livres classiques, ouvrages pour enfans, journaux, livraisons, pamphlets, pièces de théâtre et revues, livres français et anglais pour écoles, livres de sciences, de médecine, de lois, de chimie.

Fournitures pour colléges et écoles. Commissions en tous genres pour la France moyennant une commission de 10 p. 0/0. 4 juil

REDUCTION DE PRIX!!! Papiers peints.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un assortiment considérable de papiers peints pour tapisser les appartements.
Papiers peints communs à 10, 15 et 20 cents le rouleau.
Do ordinaires à 25, 30 et 40 cents le rouleau.
Do glacés à 40, 50 et 60 cents le rouleau et au-dessus.
Bordures de 30 cents à $1 50 le rouleau.
do veloutées, à des prix très modérés.
V. HEBERT, libraire et marchand de papiers peints, 149, rue de Chartres. 4 juil

RHUM N. E.—60 barils en magasin et à vendre par J. P. BERGIER & Co, 54, Vieille Levée. [illegible]

MALADIES DE LA PEAU. SIROP DE GIRARD,

Reçu par les derniers arrivages et en vente chez F. P. Ducongé, rue de Chartres, Seul dépôt de la Nlle-Orléans.

MALADIES de la peau, telles que dartres, syphilis, scrofules, gale, goutte, rhumatismes, boutons, démangeaisons, rougeurs, etc. Guérison prompte, certaine et sans récidive par l'emploi du sirop sudorifique préparé par B. GIRARD, pharmacien, rue d'Enghien, No 4, à Paris, approuvé par MM. les professeurs de la Faculté de Médecine et publié par *ordre du gouvernement.*

Ce sirop, purement végétal, est reconnu par l'Académie royale de Médecine à Paris comme préférable à tous les dépuratifs en usage jusqu'à ce jour. Il est d'un emploi facile et d'un goût agréable; une cuillerée dans un verre d'eau équivaut à une tasse de tisane concentrée; il est employé également comme tonique et comme rafraîchissant, il excite l'appétit, facilite les digestions, dissipe les glaires et détruit la constipation, enfin il purifie le sang, corrige la trop grande acreté des humeurs, rétablit la transpiration, l'embonpoint et la fraîcheur du teint.

Le flacon se vend à Paris à 10 fr. avec l'instruction. 15 juin

Orleans High School.

MESSIEURS NERVOYER ET WYNDHAM ont l'honneur d'annoncer aux familles qu'ils se retirent du Lycée d'Orléans, le 1er septembre prochain, et qu'à partir de ce jour, M. Everett, leur ancien associé, restera seul propriétaire et directeur de l'institution. 24 aout—6

AVIS.

M. G. BOYER a l'honneur d'informer le public qu'il a repris la direction de son institution, rue Conti, No. 148, et qu'il n'a nullement l'intention ni de l'abandonner, ni de la confier à des mains étrangères. 21 aout

Collège de St-Xavier, à Cincinnati.

LA ré ouverture des classes du Collège ST-XAVIER A CINCINNATI aura lieu lundi 3 septembre prochain. Les pères de familles ou tuteurs, désireux d'envoyer leurs enfants ou pupilles à cette institution sont informés que M. le Révérend Wm. Morrow, professeur au dit collège, est maintenant en ville et partira pour Cincinnati vers le 20 du mois courant. Le révérend se chargera de conduire au collège les enfants qui lui seront confiés. On peut le voir tous les jours chez lui, encoignure Baronne et Commune. Pour les conditions et autres informations s'adresser à M. A. H. Kernion, agent, 47 rue Bienville. 14 aout

A LOUER à $45 par mois, le second étage non occupé par le collège, composé de 4 à 5 appartements, très commodes, parfaitement aérés, entourés d'un beau balcon, avec chambre pour domestique, cuisine, décharge et jardin.

S'adresser à M. Malavergne, et en son absence à MM. Kernan et Caboche. 24 aout

SANGSUES MECANIQUES.

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris, par les conseils de santé, des ministères de la guerre, de la marine et adoptées dans les hôpitaux civils.

LES sangsues mécaniques, exemptes des inconvénients qu'on reproche aux sangsues naturelles, ont sur celles ci de nombreux avantages. Elles pourront être appliquées localement avec plus de précision, retirer autant de sang qu'on en désire. Leur application est moins douloureuse et elles n'inspirent pas le dégoût invincible qu'éprouvent un grand nombre de personnes à la vue des sangsues naturelles. Elles sont aussi plus économiques. L'appareil qui peut durer toujours ne coûtant pas plus qu'une forte application de sangsues.

Chaque appareil est accompagné d'une instruction détaillée.

Des échantillons sont déposés à la librairie de LELIEVRE, 210 rue Royale, où des ordres seront reçus pour toute quantité.

En vente à la même librairie
Lettres de St François de Sales
Conférences de Freyssinous,
do de Lacordaire.
Défense du Catholicisme par Freyssinous.
Le pater médité
L'Imitation méditée
OFFICE DIVIN et un grand assortiment de livres et de piété.
Abonnement à l'Illustration, $6 par an
do au Journal des Demoiselles.
do au Journal des Jeunes Filles.
do à l'Echo des Feuilletons, &c.
Commission pour Paris et la Belgique. 16 a[illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a transféré son magasin du No 29 au 236, rue Bienville, où il offre en vente un assortiment complet de matelas en mousse et en crin, hamacs, bois de lits, &c.

THOMAS ATKINS, 236, Bienville.

N. B. Les capitaines de steamboats trouveront à s'approvisionner à des conditions très raisonnables et dans le plus bref délai. 11aout—1m

A Vendre en débarquement du navire Quatre Sœurs de Marseille,
150 caisses savon français.
150 do vin Muscat.
300 paniers huile Flagnol, grandes bouteilles.
100 do do do et 24 demi do
100 caisses salaisons assorties.
100 do eau de fleurs d'oranger, 50 do eau verte.
200 jarres vides de un baril chaque.
170 milliers bouchons demi-fins, par DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10, rue Jefferson. 27aout

Chemises indiennes!

EN débarquement du navire la Sylphide, de Bordeaux, le soussigné offre à vendre 50 douzaines chemises indiennes, dessins nouveaux. DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10, rue Jefferson. 27 aout

BRIQUES A FEU DE PENSACOLE—30,000 briques à feu de Pensacole en déchargement, à vendre par BLOIS & FORTIER, 94 rue des Magasins. 27aout

CIMENT—350 barils ciment Rosendale et hydraulique, en déchargement et en magasin, à vendre par BLOIS & FORTIER, 94 rue des Magasins. 27 aout

CHAUX—700 barils chaux fraîche de Thomaston en déchargement et en magasin, à vendre par BLOIS & FORTIER, 94 rue des Magasins. 27 aout

BRIQUES A FEU ANGLAISES—50,000 briques à feu, à vendre par BLOIS & FORTIER, 94 rue des Magasins. 27 aout

EN déchargement du navire Sylphide venant de Bordeaux:
76 barriques vin Talence.
103 caisses vin St-Julien.
143 do do do Ier cru.
50 do do chateau Berume.
30 do do cerises à l'eau de vie, fruits nouveaux
35 barils vinaigre, à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée. 27 aout

EAU DE VIE—En débarquement du navire Sylphide, venant de Bordeaux. 15 Quart pipes eau de vie cognac, fine champagne 1841.
6 quarts pipes eau de vie cognac, celebrated brandy wine, à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée. 27aout

BOUCHONS—8 balles pointus supérieurs, à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée. 28 aout

SAUCISSONS—6 jarres saucissons de Lyon, 1re qualité, en déchargement du navire Quatre Sœurs, de Marseille, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 28 aout

FROMAGE DE GRUYERE—25 fromages de Gruyere, en déchargement du navire Quatre Sœurs, de Marseille, à vendre par P. LONGIS, 116 rue Royale. 28aout

VIN ROUGE—50 barriques vin rouge, bonne qualité, en déchargement du navire les Quatre Sœurs, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 28aout

HUILE D'OLIVE superfine—150 pan. de 24 1/2 b. 212 " de 12 "
Qualité supérieure, marque Ja Rocca, en déchargement du navire les Quatre Sœurs, venant de Marseille, à vendre par P. LONGIS, 116, Royale. 28 aout

THOMAS PINET & Co, 123, rue Royale, ont reçu par le navire Victoria, de Bordeaux,
5/4 pipes cognac, Pinet, Castillon & Co, 1re
40/4 pipes preuve, 1828 & 1834.
A livrer par le navire Merchant, de Bordeaux:
15/4 pipes cognac pâle Pinet, Castillon & Co, 4e pr.
15/4 do foncé do do
25/4 do do do do
25/4 do pâle do do
THOMAS PINET & Co, 123, rue Royale. 16aout

CAFE DE RIO—800 sacs très supérieur, à vendre par J. W. STANTON & CO, Encoignure Magasins et Lafayette. 28 aout

A VENDRE par les soussignés en débarquement du navire Victoria, venant de Bordeaux—
67 barriques vin rouge marques diverses.
20 quarts Cognac 4me preuve.
37 barils vin blanc Haut Sauterne.
BOYER FRERES, 112, Chartres. 1er aout.

PENDANT mon absence de la ville, M. EDWARD BARNETT est mon agent dûment autorisé. SHERMON JOHNSON. 15aout

A VENDRE, nouvellement reçu—60 meules fromages Gruyère.
60 douzaines têtes de maure.
40 barriques de vin pour familles.
500 demi-boîtes truffes.
Cèpes, champignons, petits pois.
Et un assortiment général de groceries pour familles. JEAN FISSE, Encoig. Royale et St Pierre. 14aout

21 demi-barriques vin rouge.
8 barriques "
68 huitièmes de pipe eau-de-vie.
18 quarts " "
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis. 13aout

AUX PARENTS—Ceux qui désirent que leurs enfants acquièrent une belle écriture pendant le temps des vacances, feront bien de les envoyer immédiatement à l'ACADEMIE D'ECRITURE DE DOLBEAR, 29 rue de Chartres. Les classes sont ouvertes tous les jours de neuf heures à midi, et de quatre heures à sept heures du soir. RUFUS DOLBEAR, 29 rue de Chartres. 9 aout

A VENDRE.

UNE SUPERBE HABITATION SUCRERIE, en plein rapport, située dans la Paroisse St-Martin, Attakapas, ayant 600 arpens de superficie, ensemble la récolte de cette année et une trentaine d'esclaves des deux sexes du premier choix, MACHINE A VAPEUR, instruments aratoires, chevaux, mulets, bêtes à cornes, charrettes, charrues, forge, magasin, bâtisses, cabanes, etc., cette sucrerie est susceptible de produire 300 boucauts par an. La MACHINE et les BATISSES sont presque neuves, n'ayant eu que deux ans de service.

Le prix sera libéral et les termes des plus avantageux. C'est un bien de succession. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. E. Meunier, 54, rue Royale, ou à CHS A. CASTILLO, 98, rue des Ursulines. 24 aout—1m

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, Rue Royale, No 104, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

Dr. A. LION

[illegible] ville Orléans, [illegible] en ville, 77, rue du Canal, entre Royale et Bourbon, [illegible] 2de Municipalité.

ASSURANCE MUTUELLE.

[illegible] Compagnie d'Assurance MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, fondée en cette ville sur le PRINCIPE MUTUEL.

LE CRESCENT ASSURANCE MUTUELLE De la Nouvelle Orléans. Avec un capital souscrit et garanti de **200,000 piastres**

Est maintenant prêt à recevoir des applications et délivrer des polices d'assurances, à son bureau situé à l'encoignure nord-ouest des rues CAMP et GRAVIER, sur

L'INCENDIE et les RISQUES de MER et des FLEUVES, Aux primes du Tarif.

CETTE Compagnie, établie sur le principe d'assurance mutuelle, est une institution du pays. Ses bénéfices seront investis et employés ici, sous le contrôle immédiat des Administrateurs et non envoyés dans d'autres villes pour y être placés.

Toute personne assurant avec cette compagnie devient intéressée à son succès, et les profits, au lieu d'être répartis entre un petit nombre d'actionnaires, appartiennent aux assurés. Les Administrateurs, convaincus de la nécessité d'avoir un fonds de réserve assez considérable pour faire face, en cas de perte, à toutes les calamités ordinaires, garantissent au public qu'ils ont maintenant un fonds capital de

Deux cent mille piastres

sujet à tous les accidents fortuits du capital et responsables des pertes de la Compagnie.

Les Administrateurs croyant que cette somme offre des sécurités suffisantes aux assurés, et que cette Compagnie promette des garanties peu ordinaires à un règlement prompt et libéral en cas de perte, les fonds étant déposés ici, et l'institution étant purement une institution du Sud, ses actes ne peuvent être contrôlés par des directeurs étrangers, et seront conformes en tout point au mode d'affaires et aux coutumes du pays.

Le portefeuille de la Compagnie est en tout temps ouvert pour l'inspection aux personnes qui désirent faire des assurances avec elle.

ADMINISTRATEURS.

Samuel Bell,	Thomas A. Adams,
J. A. Barelli,	Wm. P. Converse,
David Hadden,	John D. Bein,
Nathan Jarvis,	George Jonas,
J. P. C. Vies,	John M. Bell,
E. J. Walsh,	James Kirkman,
J. W. Zacharie,	John E. Hyde,
C. T. Buddecke,	Louis de Saulles,
C. A. Barriere,	O. L. Dabelsteen,
Z. Taylor,	Wm. Burgess,
J. Ballard,	C. R. Wright,
Moses Greenwood,	Glendy Burke,
J. W. Stanton,	R. Simms,
H. M. Wright,	R. R. Sumner,
John O. Woodruff,	W. B. McCutcheon,
P. Puig y Puig,	D. L. Ranlett,
P. Y. Carlisle.	

SAMUEL BELL, Président. THOS. A. ADAMS, Vice-Président. CHAS. J. MANSONI, Secrétaire. 25 juil—1an

LIQUIDATION *Positive et sans aucune réserve* Rue de Chartres, No. 31.

Mme MACE

AYANT cru remarquer quelques doutes parmi les dames sur la réalité de sa vente en LIQUIDATION A BON MARCHE, vient de nouveau les engager à visiter son magasin avant d'acheter ailleurs, elles y trouveront réellement de très grands avantages.

Le magasin étant très connu, il est inutile de donner le détail des marchandises. Elles se composent de tous les articles exclusivement à l'usage des dames, sont du meilleur goût et de qualité supérieure.

Mme MACE quittant les affaires très prochainement serait reconnaissante aux personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte. 31 juil

LA société de commerce existant en cette ville sous la raison de RAVELET & FESTE, est arrivée à son terme le premier d'août courant, est dissoute d'un commun accord—M. Victor Feste demeure chargé de la liquidation et se servira à cet effet seulement de la signature sociale.

C. RAVELET, par son fondé de pouvoirs, LEOPOLD JEANNET. VICTOR FESTE. 2aout

Avis de Société.

LES soussignés ont formé en cette ville, à partir du premier du présent mois, une maison de commerce, sous la raison sociale de RICHARD & FESTE, pour l'importation de marchandises de fabriques françaises. Nlle Orléans, 23 aout 1849. L. H. RICHARD, VICTOR FESTE, 35, rue de Chartres, au 1er. Maison de Commission No 11, rue de Monthyon, à Paris. 23 aout

AVIS—La société existant entre les soussignés sous la raison commerciale de Follain & Bellocq étant expirée, a été dissoute d'un commun accord à partir du premier septembre dernier; les deux membres de la dite société demeurant liquidataires, et faisant seuls usage de la signature sociale. ADOLPHE FOLLAIN, Jn. Bte BELLOCQ. Nlle-Orléans, 18 aout 1849. 20 aout—15f

DEPUIS la dissolution de la société FOLLAIN & BELLOCQ, je continue seul le même genre d'affaires de commission, et à partir de ce jour ma maison existera sous la raison J. B. Bellocq. Nouvelle Orléans, 18 aout 1849. J. B. BELLOCQ. 20 aout—15

M. LEOPOLD JEANNET est chargé de ma procuration générale pendant mon absence, suivant acte passé devant M. L. T. Caire, notaire. Nlle Orléans, 16 aout 1849. J B BELLOCQ. 20 aout—15

A VENDRE à l'amiable—Une installation de vitrierie, rue St-Pierre, No. 60, entre Chartres et Royale. S'adresser sur les lieux. J. FISSE. 20 aout

UN bon ouvrier facteur de pianos trouvera de l'occupation en s'adressant chez M J. Faivre, rue Conti, 47. 20 aout

ON DEMANDE 10 NEGRES vigoureux pour travailler sur une plantation pendant la roulaison. S'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT, 10, rue Conti. 22aout

100 CAISSES eau triple de fleurs d'oranger, reçues par le navire Orbita, de Marseille, à vendre par D. B. MACARTY, 222, Bourbon. 22aout

EN déchargement du navire les Quatre Sœurs de Marseille,
45 barriques vin rouge.
50 caisses vin muscat.
110 barils vin blanc.
100 do vin de Madère.
50 do do Porto.
67 balles de 30,000 bouchons réguliers chaque, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 17, rue St Louis. 24aout

SUCRE—30 caisses sucre blanc de la Havane, en déchargement du brick Adams Gray, et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, rue de la Commune. 24aout

BOUTEILLES—100 paniers bouteilles vides, en déchargement du brick Orbita, et à vendre par A. DELAMARE, 26, rue St Louis. 24aout

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—298 caisses en déchargement de la barque Tedesco et du brick Erwing, à vendre par R G HOBBS, 12, rue de la Douane. 24aout

A VENDRE en débarquement des navires Cyphide, de Bordeaux, barque Quatre Sœurs, de Marseille,
30 barriques vin rouge St-Julien
40 barils vin blanc Haut Sauterne.
300 caisses eau de fleurs d'oranger, 1er modèle.
10 estagnons do do do.
N. DUDOUYT, 13, rue Toulouse. 24aout

THOMAS PINET & Co., 123, rue Royale, offrent à vendre les marques suivantes d'eau-de-vie, sous la clef de la Douane:

Pinet Castillon & Co., cognac en demi quarts, huitièmes de 1ère, 2ème et 4ème preuve, coloré et pâle des années 1832 à 1847.

United Proprietors, Moreau & Fils, de La Rochelle en 1/2, 1/4 et 1/8 de pipes coloré et pâle, Pinet Jeune et J. J. Dupuy, de Bordeaux, coloré et pâle.

En magasin:

Un choix de vins supérieurs blancs et rouges des premiers crus et garantis de toute satisfaction. THOMAS PINET & CO, 123, rue Royale. 23 aout

Graines de Chenevis.

UN assortiment très frais, venant d'arriver et à vendre en petite ou grande quantité, par D. MAUPAY, 95, rue du Camp, près Poydras. 23 aout

RIZ.—30 tierçons riz de Charleston, en débarquement de la barque Saramac, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune. 21 aout

GRAISSE—214 barils belle graisse, en débarquement du steamboat Charles Hammond de Cincinnati, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 20 aout

CHAUX—600 barils chaux fraîche, en débarquement des bateaux Sultana et Tuscumbia, à vendre par P. H. MONSSEAUX, 218, rue St Louis. 25 juil

TOILES A DRAPS, TOILE D'IRLANDE, Mouchoirs batiste, Alpacas noir. Calicos couleurs foncées. 100 pièces guinghams français, nouveau genre, ayant plus d'une yarde de largeur, à vingt cents la yarde, venant d'arriver et à vendre par THOMAS BRADY, 21 rue de Chartres. 31 juil

A VENDRE, par le soussigné,—4 caisses mouchoirs madras français,
4 malles mouchoirs madras français,
5 caisses mouchoirs des Indes,
4 do chapeaux paille d'Italie flambard,
1 do mousselines suisse unies,
1 do do do brodées, laine coul.
1 do de pèlerines brodées, point Bruxelles et Malines,
1 do rideaux mousseline brodée,
1 do rubans taffetas noirs Nos 1 1/2, 3, et 9,
1 do soiries noires grande largeur,
1 do serge noire pour tailleurs,
1 do gants de filets et mitaines,
2 do draps noirs de Sedan.
Fc. BONIS, Encoignure Conti et Royale, au premier. 26juillet

A LOUER.

Les trois maisons neuves à deux étages en bois, situées à l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, seront finies vers le premier novembre prochain et seront louées avec ou sans bail, au choix du locataire.

Ces maisons réunissent toutes les commodités possibles pour les familles, bâtisses à deux étages sur le derrière, cours pavées, hydrants, citernes, etc. Le rez de chaussée de l'encoignure est disposé pour une grocerie et le premier étage pour la résidence d'une famille.

Possession sera donnée le premier novembre prochain, ou avant cette époque si elles étaient terminées. S'adresser à PHILIP WILLMANN, No. 296, rue Ste-Anne, encoignure Robertson, ou au No. 4, Front Levée, entre Douane et Bienville. 11 aout

A LOUER—La maison à trois étages, No 183, rue Conti, entre Bourgogne et Remparts. Possession sera donnée de suite. AUSSI: Le magasin et la maison à deux étages, No 183, rue Royale, entre Conti et St-Louis. Possession en sera donnée de suite. S'adresser au No 98, rue de la Commune. Pce PUIG Y PUIG. 15 aout—15

A LOUER—Une maison en briques, rue Washington, Lafayette, [illegible]

ELECTIONS DU CINQ NOVEMBRE.

CANDIDATS.

POUR SHERIF.
JAMES P. FREERT.
JOHN L. LEWIS, shérif actuel.

POUR JUGES DE PAIX ET CONSTABLES:

TROISIEME COUR
Juge—RICHARD RICHARDSON
B. BEVERLEY, juge actuel
PAUL PECQUET.
Constable—VICTOR SERÉ.

QUATRIEME COUR.
Juge—ALEXANDRE DEBBLIEUX, juge actuel
FRANÇOIS CALONGNE.
EUGÈNE BOUNY.
Constable—FRANCIS MOUNEYT
J. ELYSEE CHEVALIER
L. C. JUMONVILLE.
PAUL EMILE CROZAT.
J. BARNES.

POUR GREFFIERS:

PREMIERE COUR DISTRICT
ALFRED BOUSSEAU, greffier actuel
WILLIAM A. NOTT

DEUXIEME COUR DE DISTRICT
TH. C. POOLE, greffier actuel
EMILE WILTZ.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT
THOMAS GILLMORE, greffier actuel
ALBERT FABRE.
JOHN B LEEFE.
ALEXANDRE CUVILLIER.
J. B. F. MAXENT.
JAMES A. HOPKINS.
GEO. W. HARBY.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT
PROSPER LEBLANC, greffier actuel
GEORGE A. FOSDICK.

POUR COLLECTEURS DE TAXES:

Troisième District Représentatif—Canal, Julia, Levée et Coteau de la Métairie. A. W. SCATES.

Quatrième District Représentatif de la rue du Canal à la rue St Louis. CHS. V. HURTUBISE.

Cinquième District Représentatif—St Louis, Levée St Philippe et le Lac. J. B. DIONIS, collecteur actuel.

Sixième District Représentatif—de la rue St-Philippe à l'Esplanade. JOHN N. ELLIOT, collecteur actuel.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat. M. M. COHEN, DAVID C. LABATT, 22, Exchange Place, vis-à-vis le Bureau de la Poste. 24 juil—1a

AVIS.

Réouverture des Bains Louisianais RUE DES REMPARTS, 119, ENTRE ST LOUIS ET TOULOUSE.

LES sus-dits bains, fermés pour cause de difficultés survenues entre les propriétaires, seront rouverts le 21 juillet 1849, où il sera, comme par le passé, donné des bains de tous genres. Les soins, la propreté et la modicité des prix sont des titres à sa recommandation, aucun autre établissement de ce genre ne mériterait plus que celui-ci le patronage du public.

N. B.—L'établissement, dans la distribution de sa construction a un côté destiné exclusivement au service des dames.

Nouvelle Orléans, le 22 juillet 1849. 24 juil—3m

BAINS! BAINS!

LES bains, récemment construits, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, sont maintenant ouverts au public. Les chambres sont bien éclairées, parfaitement aérées. On peut y prendre des bains chauds et froids, ou des bains de douche. Le propriétaire n'a rien épargné pour satisfaire le goût et les besoins des amateurs.

Le propriétaire de cet établissement fait maintenant construire, rue Conti, près le coin de la rue Dauphine, sur l'emplacement des anciens bains, un nouvel établissement qui surpassera tous ceux qui existent aujourd'hui à la Nouvelle Orléans. On y pourra prendre des bains chauds, froids, bains de douche, de vapeur, sulfureux et autres, depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. 12 juillet—3m

INSTITUT ST.-LOUIS.

PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES DIRIGÉ PAR MME DERON.

Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.

M. ET MME DERON, au commencement de cette nouvelle année scolaire 1849-50, invitent respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter leur institution.—Cette académie qui depuis dix ans a suivi un progrès constant, réunit tous les avantages et toutes les commodités que comporte un établissement de ce genre. Mme Deron s'est efforcée de répondre dignement et fidèlement à la confiance des familles en s'efforçant de procurer à leurs enfants le plus possible de bien-être moral et physique.

Le local de l'Institut St Louis est connu à la Nouvelle Orléans comme l'un des plus beaux, des plus vastes et des plus salubres de la ville. La maison non atteinte par la dernière inondation est dans les meilleures conditions pour la santé, elle comprend six classes séparées et parfaitement distribuées. Les dortoirs sont formés de grands et magnifiques appartements où l'air circule avec facilité par de nombreuses ouvertures sur quatre côtés. Il y a pour la récréation des élèves une large cour donnant sur plusieurs jardins, avec un préau très spacieux à l'abri du soleil et de la pluie.

L'enseignement a lieu à la fois en Anglais et en Français. Il comprend tous les degrés d'une éducation vraiment achevée pour des jeunes personnes. L'Institut St-Louis par le choix de ses professeurs et par les progrès de ses élèves, rivalise avec les meilleures institutions du Nord et de l'Europe.

L'étude de la langue et de la littérature anglaise y est organisée d'une manière supérieure, trois excellentes institutrices, Américaines ou Anglaises, demeurant dans l'établissement, et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés des leçons et des cours en anglais.

Quant à l'enseignement en français, l'association formée entre M. et Mme E. Deron, tous les deux sortis des premiers grades de l'Université de France avec leur frère [illegible], tous les deux anciens voués à l'instruction, donne à l'Institut St-Louis des moyens puissants pour faire suivre aux élèves un cours d'études approfondies dans toutes les branches.

M. l'abbé Tholomier continuera à préparer les élèves catholiques à la première communion dans la chapelle de l'institut.

Mme Deron ne donne pas de vacances—les familles peuvent visiter tous les jours l'établissement.

On trouve les prospectus à l'institut et aux librairies. 24aout

LES soussignés ont l'avantage d'annoncer à messieurs les entrepreneurs et au public en général, que leur nouveau moulin (situé Promenade de Carondelet près le Jardin de Tivoli) est en opération et qu'ils sont prêts à recevoir les ordres tant pour plancher embouveté de toutes dimensions que pour toute sorte d'ouvrage de tourneur.

Ayant porté tous leurs soins à la confection de leurs machines et n'ayant rien épargné pour les monter d'une manière aussi parfaite que possible, ils se flattent de pouvoir satisfaire les personnes qui s'adresseront à eux. Ils ont en main un grand stock de bois très sec prêt à être travaillé, de même qu'un grand assortiment de bois de charpente de toutes dimensions, et espèrent par leurs soins et leur exactitude mériter le patronage de leurs anciens comme de leurs nouveaux clients, ainsi qu'ils le faisaient avant l'incendie qui détruisit leur moulin en janvier dernier.

Leur office est situé rue Franklin, au Vieux Bassin, entre Toulouse et St-Louis. Nouvelle-Orléans, le 4 août 1849. L. DEPOUILLY & CO. 6 aout—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Magasin de graines a été transféré du No 19, rue Gravier, au No 90, rue CANAL, nouveaux magasins sur la Levée. Wm. DINN, Agent. 6aout

Terrain à vendre à Lafayette.

UN terrain touchant à l'encoignure des rues Philippa et Fulton, ayant 31 pieds 9 pouces 6 lignes face à la rue Fulton, sur 129 pieds de profondeur, entre deux lignes parallèles. S'adresser à l'encoignure Bienville et passage de la Bourse, au Duty Coffee House, à D. CASAR. 18 juin—1m

Bottes, Souliers et Brodequins—65 caisses actuellement en débarquement du navire Harrisburg, à vendre par G. W. DUNBAR, 28, rue de la Douane. 7 aout

MAISON BOYER FRERES, Rue de Chartres, 112.

A VENDRE, en débarquement du navire le Californie, de Bordeaux,
236 barriques vin rouge, marques diverses.
60 barils vin blanc Haut Sauterne.
90 quarts pipe Cognac 4me preuve
En magasin, d'importation récente
95 paniers demi. bouteilles Champagne 1ère qual.
25 do grandes bout. do do
60 do huile demi-bouteilles, Flagnol,
25 do do grandes bouteilles, Marseille Jac.
100 caisses absinthe 1ère qualité,
400 do vin rouge, divers marques,
25 barils Oporto W. 1ere qualité,
15 do Madera, do
25 quarts Cognac première qualité,
26 barriques vin rouge 1846, St Emilion 1ère qual.
15 barriques vin de Grouseel,
4 balles bouchons demi fins,
200 damejeannes de grandeurs assorties, &c. 28 juillet

Charrettes pour Plantations, Roues, &c.

EN vente, un grand assortiment d'ouvrages de charronnerie, faits à Philadelphie; roues de charrette avec essieux en fer ou en bois, de toutes dimensions, charrettes légères, do fortes; brouettes, do de terrassier, &c. Par JAMES D. DENEGRE, 27, Vieille Levée. 28juillet—1m

LES soussignés, agents de la maison de Lacave et Echenique, de Cadix, ont constamment un assortiment de vins de Xerès, qu'ils offrent à vendre à bas prix et à des conditions libérales. DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 35, rue Natchez. 18 aout—3m

CHAUDIERES A SUCRE—Une machine à vapeur de 14 sur 36, et toujours en main, un assortiment complet de chaudières à sucre en fer fondu de différentes dimensions. Ces chaudières sont faites d'après les derniers modèles de New York, à vendre par BONNER & SMITH, 35, rue du Canal. 14ju—3m

50 balles couvertures françaises de 3 points à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 99, rue de la Douane. 13 aout—1m

SARDINES FRAICHES—500 boîtes et 1000 ½ boîtes sardines en débarquement du navire Californie, de Bordeaux, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 99 rue de la Douane. 13 aout—15

F. V. RASPAIL.

LE soussigné, [illegible] à la Nouvelle-Orléans [illegible] de M. Colar [illegible] F. V. Raspail [illegible]